

Résumé des caractéristiques du produit pour un produit biocide

Nom du produit: SAFWS002

Type(s) de produit: TP18 - Insecticides, acaricides et produits utilisés pour lutter contre les autres arthropodes

Numéro de l'autorisation: BE2022-0039

Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3: BE-0029999-0000

Table des matières

| | |
|---|---|
| Informations administratives | 1 |
| 1.1. Noms commerciaux du produit | 1 |
| 1.2. Titulaire de l'autorisation | 1 |
| 1.3. Fabricant(s) des produits biocides | 1 |
| 1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s) | 1 |
| 2. Composition et formulation du produit | 2 |
| 2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide | 2 |
| 2.2. Type de formulation | 2 |
| 3. Mentions de danger et conseils de prudence | 2 |
| 4. Utilisation(s) autorisée(s) | 3 |
| 5. Conditions générales d'utilisation | 4 |
| 5.1. Consignes d'utilisation | 4 |
| 5.2. Mesures de gestion des risques | 5 |
| 5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement | 5 |
| 5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage | 5 |
| 5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage | 5 |
| 6. Autres informations | 6 |

Informations administratives

1.1. Noms commerciaux du produit

| |
|----------|
| SAFWS002 |
|----------|

1.2. Titulaire de l'autorisation

| | | |
|--|-----------------|---|
| Nom et adresse du titulaire de l'autorisation | Nom | SUMI AGRO France |
| | Adresse | 251 rue du Faubourg Saint Martin 75010 Paris France |
| Numéro de l'autorisation | BE2022-0039 | |
| Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3 | BE-0029999-0000 | |
| Date de l'autorisation | 20/01/2023 | |
| Date d'expiration de l'autorisation | 21/12/2027 | |

1.3. Fabricant(s) des produits biocides

| | |
|---|---|
| Nom du fabricant | SUMI AGRO FRANCE SAS |
| Adresse du fabricant | 251 RUE DU FAUBOURG SAINT MARTIN 75010 Paris France |
| Emplacement des sites de fabrication | Ledin Print- und Media Center GmbH, Neuhartshöfe 16 85080 Gaimersheim Allemagne |

1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)

| | |
|---|--|
| Substance active | 1293 - Dinotéfurane |
| Nom du fabricant | LKC Chem-Regs Ltd (Acting for Mitsui Chemicals Agro. Inc. (Japan)) |
| Adresse du fabricant | 40 Mespil Road D04 C2N4 Dublin Irlande |
| Emplacement des sites de fabrication | 40 Mespil Road D04 C2N4 Dublin Irlande |
| Substance active | 1293 - Dinotéfurane |
| Nom du fabricant | Mitsui Chemicals Agro, Inc., |
| Adresse du fabricant | Nihonbashi Dia Building, 1-19-1 Nihonbashi, Chuo-ku 103-0027 Tokyo Japon |
| Emplacement des sites de fabrication | Omuta Works, 30 Asamuta-Machi, Ohmuta Shi 836-8610 Fukuoka Japon |

2. Composition et formulation du produit

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide

| Nom commun | Nom IUPAC | Fonction | Numéro CAS | Numéro CE | Teneur (%) |
|--------------|-----------|------------------|-------------|-----------|------------|
| Dinotéfurane | | Substance active | 165252-70-0 | | 0,242 |

2.2. Type de formulation

| |
|------------------------------|
| RB - Appât (prêt à l'emploi) |
|------------------------------|

3. Mentions de danger et conseils de prudence

| | |
|--------------------------|--|
| Mention de danger | Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. |
|--------------------------|--|

Conseils de prudence

Éviter le rejet dans l'environnement.
Éliminer le contenu dans les déchets ménagers

4. Utilisation(s) autorisée(s)

4.1 Description de l'utilisation

Utilisation 1 - Autocollant de fenêtre

| | |
|--|---|
| Type de produit | TP18 - Insecticides, acaricides et produits utilisés pour lutter contre les autres arthropodes |
| Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée | Autocollant de fenêtre prêt à l'emploi contre les mouches domestiques pour une utilisation en intérieur. Autocollants de fenêtre servant de support à une pâte insecticide. |
| Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement) | Nom scientifique: <i>Musca domestica</i> Nom commun: House fly Stade de développement: Adultes |
| Domaine d'utilisation | Intérieur Intérieur |
| Méthode(s) d'application | Méthode d'application: Autocollant de fenêtre Description détaillée: Placer l'autocollant sur la fenêtre à l'intérieur de la vitre. |
| Taux et fréquences d'application | Taux d'application: - Dilution (%): - Nombre et fréquence des applications: Utiliser un autocollant par pièce de 30 m ³ Efficace jusqu'à 6 mois. |
| Catégorie(s) d'utilisateurs | Grand public (non professionnel) |
| Dimensions et matériaux d'emballage | Emballage en carton pliable (emballage extérieur) comprenant 2 cartes contenant chacune 2 autocollants (environ 75 mm Ø), au total 4 autocollants par emballage. |

4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques

Ouvrir l'emballage extérieur et sortir une carte en papier du carton pliable. Retirer la protection en papier siliconé blanc. Décoller l'autocollant de son support. Placer l'autocollant sur la fenêtre à l'intérieur de la vitre, hors de portée des enfants et des animaux. Protéger les autocollants restants avec la protection en papier siliconé blanc et les remettre dans le carton pliable. Utiliser un autocollant par pièce de 30 m³ ; pour une plus grande pièce, utiliser un autocollant pour 30 m³ sans dépasser 8 autocollants par habitation

Remplacer/enlever les autocollants au bout de 6 mois.

Appliquer 1 à 2 fois par an, avec une efficacité qui dure 6 mois.

4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

Ne pas toucher la face avant de l'autocollant lorsqu'il est activé.

Ne pas utiliser directement sur ou à proximité de surfaces ou d'ustensiles susceptibles d'entrer directement en contact avec des denrées alimentaires, des aliments pour animaux, des boissons et du bétail

4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Voir 2.1.5.3

4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Voir 2.1.5.4

4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Voir 2.1.5.5

5. Conditions générales d'utilisation

5.1. Consignes d'utilisation

Se conformer aux consignes d'utilisation.

Évitez de nettoyer les autocollants. Si cela se produit, éliminez immédiatement le chiffon de nettoyage dans les déchets ménagers.

Informez le titulaire de l'autorisation si le traitement est inefficace

Éviter l'utilisation en continu du produit

Si l'infestation persiste, contactez un professionnel.

5.2. Mesures de gestion des risques

-

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Détails des effets directs ou indirects probables :

Aucune information disponible. Les informations spécifiques sur les symptômes et les effets provoqués par le produit ne sont pas connues.

En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

Si les consignes d'utilisation sont bien suivies, un contact direct avec le produit est peu probable.

Consignes de premiers secours :

EN CAS D'INHALATION : En cas de symptômes, appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver la peau à l'eau. En cas de symptômes, appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : En cas de symptômes, rincer avec de l'eau. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

EN CAS D'INGESTION : En cas de symptômes, appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Mesures d'urgence de protection de l'environnement :

Précautions pour la protection de l'environnement : Éviter les rejets dans l'environnement.

Le matériel contaminé doit être éliminé conformément aux dispositions nationales et locales

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

Éliminer le contenu avec les déchets ménagers.

Les emballages non-contaminés peuvent être recyclés.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Tenir hors de portée des enfants et des animaux/animaux de compagnie non ciblés.
Température de conservation recommandée : 20 °C.
Ne pas stocker à des températures supérieures à 40 °C.
Protéger du gel et de la lumière du soleil.
Stocker dans un endroit sec, dans son emballage d'origine.

Durée de conservation : 2 ans

6. Autres informations

Codes d'application :
Fichier VIII : Type de formulation
VIII.5.1 pâte
VIII.5.1.1 appât prêt à l'emploi

Contient un agent amérissant